

ÉDUCATION

Bilinguisme : Marckolsheim réclame la poursuite du cursus au collège

Lors du dernier conseil municipal de Marckolsheim, mercredi 21 septembre, les élus, agacés par l'absence d'enseignement bilingue au collège, ont adopté une motion demandant l'ouverture d'un cursus bilingue en allemand au rectorat.

« C'est particulièrement frustrant. Marckolsheim était très en avance au niveau de l'enseignement bilingue paritaire, c'était un pari à l'époque. On nous avait assuré la continuité en élémentaire puis au collège. C'était faux, aucune promesse n'a été honorée. » Frédéric Pfliegerdoerffer, maire de Marckolsheim, n'a pas caché son agacement mercredi 21 septembre lors du conseil municipal. Les élus y ont adopté une motion réclamant l'ouverture d'un cursus bilingue au collège Jean-Jacques-Waltz.

« Les parents nous interpellent régulièrement »

Marckolsheim a été une des premières communes du secteur, en 2004, à proposer un enseignement bilingue en maternelle puis en élémentaire l'année suivante. Au fil des ans, les effectifs n'ont cessé d'augmenter si bien que l'enseignement bilingue a été étendu à la deuxième école maternelle de la ville en 2018. Aujourd'hui, la moitié des 159 élèves de maternelle suit un enseignement bilingue à Marckolsheim ; en élémentaire, le bilinguisme concerne quatre des onze classes de la commune, soit un tiers des 280 écoliers.



Le collège de Marckolsheim ne propose pas de cursus bilingue, au grand dam des élus de la Ville. Photo DNA/FE

Les élèves qui, en sortant de CM2, veulent poursuivre un cursus bilingue doivent en revanche quitter Marckolsheim pour Sélestat et le collège Mentel, le plus proche à proposer du bilinguisme. Soit un trajet d'une vingtaine de minutes en bus suivi de cinq à dix minutes à pied.

« Pour le rectorat « un vivier d'élèves fragile »

Cette année, comme l'a indiqué

mercredi dernier Marie Frey, adjointe en charge des affaires scolaires, seuls six des dix anciens CM2 bilingues de Marckolsheim ont rejoint le collège Mentel pour poursuivre le cursus en 6^e. Les quatre autres ont abandonné et suivent leur scolarité à Marckolsheim, sans que l'on sache toutefois si l'éloignement en est la raison. « Les parents nous interpellent régulièrement pour la poursuite du bilinguisme au collège », assure l'adjointe.

En 2016, à la demande de la municipalité, une réunion s'était tenue avec les services du rectorat pour une éventuelle ouverture au collège de Marckolsheim. Or, l'année suivante, c'est au collège de Châtenois qu'un cursus bilingue a vu le jour en 6^e, pour y accueillir onze élèves. Une décision jugée « incompréhensible » à l'époque à Marckolsheim.

La motion adoptée par le conseil municipal vise à « permettre la continuité pédagogique » alors

que les effectifs en classe bilingue sont attendus à la hausse ces prochaines années. Mais il s'agira peut-être « d'un coup d'épée dans l'eau », selon le maire, la commune ne bénéficiant ni de l'appui du rectorat ni même de celui du collège.

Contacté, le rectorat indique que « la fragilité du vivier d'élèves susceptibles d'être concernés sur le secteur de Marckolsheim et l'existence d'une possibilité de poursuite de parcours non loin n'ont pas

conduit à une décision d'ouverture d'un dispositif bilingue au collège de Marckolsheim ».

Le principal du collège préfère « donner la priorité à des enseignements qui bénéficieront au plus grand nombre »

Par ailleurs, le rectorat rappelle que deux dispositifs Euroanglais et Euroallemand ont été ouverts au sein du collège de Marckolsheim l'an dernier en 5^e et cette année en 4^e, afin de promouvoir l'ouverture linguistique et alimenter l'option Euroanglais du lycée Koeberlé et celles du lycée général et technologique Schwillgué de Sélestat. « Ces options sont ouvertes à tous les élèves volontaires et permettent d'entretenir la mixité sociale en attirant des élèves d'un bon niveau scolaire vers le lycée Schwillgué », justifie notamment le rectorat.

Un argumentaire que l'on retrouve peu ou prou dans la bouche du principal du collège de Marckolsheim Jimmy Finck, qui confirme que l'ouverture d'un cursus bilingue « n'est pas à l'ordre du jour. Si on ouvre pour une cohorte de 15 élèves en 6^e, il en restera 10 en 5^e. Je sais que des familles revendiquent de pouvoir poursuivre le cursus mais si la finalité, c'est d'aller en Abibac ou de travailler en Allemagne, il n'y a pas besoin de faire un cursus bilingue, ce n'est pas une condition sine qua non. En termes de moyens, je préfère donner la priorité à des enseignements qui bénéficieront au plus grand nombre et qui permettront de s'orienter de façon la plus adaptée possible. »

Florent ESTIVALS

MARCKOLSHEIM ET SCHERWILLER

Du retard pour les nouveaux terrains en gazon synthétique

À Scherwiller comme à Marckolsheim, les travaux de réfection des terrains en gazon synthétique ont pris du retard en raison d'un problème de livraison d'un matériau. Si le terrain est enfin disponible dans le vignoble, la commune du Ried devra quant à elle encore patienter plusieurs semaines.

Le tout nouveau terrain intercommunal en gazon synthétique situé à Scherwiller a enfin pu accueillir ses premières rencontres le week-end dernier. Lancée le 6 juillet par la communauté de communes de Sélestat, sa réfection aurait dû se terminer le 20 août. Un problème d'approvisionnement de sable de silice, matériau utilisé pour lester le terrain, a retardé la livraison d'un bon mois, obligeant l'US Scherwiller (Régional 3) à jouer ses premières rencontres de la saison à l'extérieur.

Avec un certain succès en championnat, dont une victoire inaugurale 2 à 0 sur le terrain de Sélestat. « Si on nous avait dit qu'on aurait quatre points après deux matches à l'extérieur, à Sélestat et Rossfeld, on aurait signé de suite », sourit Éric Fehlmann.

L'AS Marckolsheim compte

également quatre points en D2 après deux rencontres disputées à l'extérieur (une victoire à Mussig et un nul à Rossfeld 2) en raison, là encore, de l'indisponibilité de son terrain, dont la réfection est attendue de longue date.

« On prend notre mal en patience »

La Ville de Marckolsheim provisionne 100 000 euros chaque année depuis 2018 pour financer cet investissement de 742 000 euros TTC, qui bénéficie d'une subvention de la CEA à hauteur de 192 000 euros, et de la région Grand Est à hauteur de 95 781 euros. Les travaux, lancés à la mi-juillet, auraient dû s'achever à la rentrée, pour permettre une utilisation du terrain lors de la fête du sport, le 4 septembre.

Mercredi dernier, lors du conseil municipal, l'adjoint aux sports Yann Schunck a informé ses collègues que certains matériaux ne seraient livrés que durant la deuxième semaine de novembre. « Un sous-traitant connaît un problème d'approvisionnement de la sous-couche amortissante, à base de liège », précise Christophe Nourdin, de l'entreprise Berest, maître d'œuvre de l'opération.



La mise en place de la main courante et des filets de protection doit s'achever cette semaine à Marckolsheim. Le terrain en gazon synthétique, lui, ne sera livré qu'à la mi-novembre. Photo DNA/FE

Plusieurs chantiers sont dans le même cas, c'est un problème de conjoncture.

Ce délai de deux mois va contraindre les utilisateurs du terrain à s'adapter. Le collège a privilégié les activités indoor en ce début d'année scolaire tandis que les joueurs de l'AS Marckolsheim s'entraînent sur les demi-terrains en herbe. « On continue à demander au Dis-

trict l'inversion des matches, indique Frédéric Grondin, le président du club. On prend notre mal en patience, on sait que la municipalité nous soutient. »

Des recettes différées

Peu pénalisant sur le plan sportif jusqu'à présent, ce retard l'est en revanche davantage sur la trésorerie du club,

privé des recettes des matches à domicile qui seront différés. « Heureusement, nos finances sont saines, ça ne nous mettra pas en difficulté. C'est surtout dommage pour nos supporters. »

Éric Fehlmann aurait aimé quant à lui pouvoir compter sur le derby face à Sélestat en ouverture de saison, match qui devait inaugurer le nouveau

Le District d'Alsace compréhensif

Les problèmes de disponibilité de terrain nécessitent une modification du calendrier. Un formulaire en ligne est disponible sur le site du District d'Alsace pour demander une inversion du match, à remplir au moins six jours avant la rencontre. Si l'équipe adverse refuse l'inversion ou en cas de force majeure, « une commission intervient pour statuer, indique Fabien Gebittel, directeur adjoint du District. Soit on propose un report, soit on impose l'inversion. On essaie en tout cas d'aller dans le sens du club qui subit le problème. C'est moins embêtant quand ça arrive en début de saison car ça ne modifie pas l'équité. »

terrain. « Ça nous aurait fait une belle recette, c'est sûr... » Là aussi, ce manque à gagner, que le club récupérera de toute façon lors du match retour, n'a pas eu d'incidence sur le budget du club.

Florent ESTIVALS